

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

OBIP- Office des Biens et Intérêts privés

**PRISONNIERS DE GUERRE ET DÉPORTÉS
(1941-1946)**

FRMAE 20BIP

Etat de versement

par

CADN

2010

.../...

1.

Identification

1.1	<i>Référence</i>	FR MAE
1.2	<i>Intitulé</i>	Office des Biens et Intérêts privés (O.B.I.P) – Prisonniers de Guerre et Déportés (P.G.D)
1.3	<i>Dates extrêmes</i>	1941-1966
1.4	<i>Niveau de description</i>	Série
1.5	<i>Importance matérielle et support</i>	11,88 ml – 90 articles (présence d'un article 3bis contenant 4 registres)

2.

CONTEXTE

2.1	<i>Nom du producteur</i>	Office des Biens et Intérêts Privés
-----	--------------------------	-------------------------------------

- 2.2 *Histoire administrative/no tice biographique* Cette série, appartenant au fonds de l’O.B.I.P, porte sur l’indemnisation des prisonniers de guerre, des déportés et internés.
- Les dossiers ont été traités par le service (ou la section) des P.D.G (prisonniers de guerre et déportés) dirigé par M. VANNONI. Les types de spoliations prises en compte se résument aux pertes subies du fait de l’arrestation du déclarant, dont la perte n’est pas indemnisable au titre de la législation sur les dommages de guerre. Ainsi, les dossiers font référence à des pertes de bijoux (SB), de liquidités (SA : spoliation en avoirs), en vêtements (SV), ou d’objets divers (SO).
- Aux dossiers de principes viennent s’ajouter deux séries de dossiers nominatifs (**PGD et SPO**).
- La série P.D.G** malgré son appellation initiale (prisonniers de guerre) inclut également les déportés du travail et les déportés politiques. Les dossiers concernent des personnes physiques de nationalité française.
- Elle est composée de deux sous-séries :
- P.D.G **1** est composée de déclarations de type S.P.O comportant l’identité de la victime de la spoliation, le camp d’internement, le matricule, la situation militaire.
 - P.D.G **2** est une collection de dossiers transmise par le Service des Spoliations de l’O.B.I.P. Chaque dossier comporte alors le numéro de dossier SPAF, le nom du déclarant ou de la victime directe de la spoliation.
- La série S.P.O** est uniquement constituée de déclarations nominatives. Les lieux de détentions sont divers : oflags, stalags, commandos, prison, camps divers concernant des civils résistants, déportés politiques et raciaux ou des soldats et des officiers. Les mentions manuscrites portées sur les fiches renvoient souvent aux « listes A à E » que l’on trouvera en série A 1944, listes thématiques établies selon la nature de la spoliation.
- La série est complétée par un fichier non communicable en raison de son mauvais état de conservation.
- L’articulation des série P.D.G et S.P.O est encore mal identifiée. Il est possible que la série S.P.O soit une série de déclaration en attente, auquel cas lorsqu’un dossier est ouvert, il est alors transféré en P.D.G
- 2.3 *Historique de la conservation* Archives conservées au CADN jusqu’en juin 2010 et déménagées ensuite au centre des archives du MAE à La Courneuve.
- 2.4 *Modalités d’entrée* Versement

3.

Contenu et structure

- 3.1 *Présentation du contenu* A cette série est associée une base informatique utilisée dans le cadre de recherches administratives.
La base PDG avec 35349 enregistrements. Y figurent les nom et prénom du prisonnier, sa ville et son département de résidence, ainsi que des observations complémentaires (décédé, disparu, déporté résistant, déporté politique, et parfois le camp où il a été déporté).
- 3.2 *Tris, éliminations, sort final*
- 3.3 *Accroissement* Fonds clos.
- 3.4 *Mode de classement*
-

4. *Conditions d'accès et utilisation*

- 4.1 *Conditions d'accès* Archives publiques.
- 4.2 *Conditions de reproduction*
- 4.3 *Langue des documents* Français
- 4.4 *Caractéristiques matrielles et contraintes techniques* État matériel satisfaisant.
- 4.5 *Instruments de recherche* Répertoire numérique, par Catherine ABALLEA, agent contractuel, décembre 1999 (9 pages dactylographiées)
-

5. *Sources complémentaires*

- 5.3 *Sources complémentaires*
- 5.4 *Bibliographie*
-

Notes

- 6.1 *Notes*
-

7. *Contrôle de la description*

- 7.1 *Notes de* Damien Heurtebise
l'archiviste
- 7.2 *Règles ou* Fiche de description élaborée selon la norme ISAD(G), (2^{ème} version, 2000).
- 7.3 *Date(s) de la* 12 avril 2010
description
-
-

INTRODUCTION

Les séries de dossiers nominatifs P.D.G. et SPO concernent les prisonniers de guerre, les déportés et internés. Les dossiers ont été traité par le service (ou la section) des P.G.D. (prisonniers de guerre et déportés) dirigé par M. VANNONI.

Les types de spoliations prises en compte se résument aux pertes subies du fait de l'arrestation du déclarant, dont la perte n'est pas indemnisable au titre de la législation sur les dommages de guerre. Ainsi, les dossiers font référence à des pertes en bijoux (SB), en liquidités (SA: spoliation en avoirs), en vêtements (SV), objets divers (SO).

La série P.D.G. malgré son appellation initiale (prisonniers de guerre) inclut également les déportés du travail et les déportés politiques. Les dossiers concernent des personnes physiques de nationalité française.

La série est composée de deux sous-séries :

- P.D.G.1 est composée de déclarations de type SPO comportant l'identité de la victime de la spoliation, le camp d'internement, le matricule, la situation militaire.

- P.D.G.2 est une collection de dossiers transmise par le service des spoliations de l'O.B.I.P.. Chaque dossier comporte alors le numéro de dossier SPAF. Les dossiers sont alors au nom du déclarant ou de la victime directe de la spoliation.

On remarquera néanmoins en série P.D.G.1 des dossiers transmis au cas par cas par le service des spoliations.

Contrairement à la série P.D.G., la série SPO est uniquement constituée de déclarations nominatives. Les lieux de détention sont divers : oflags, stalags, commandos, prison, camps divers concernant des civils résistants, déportés politiques et raciaux ou des soldats et des officiers. Les mentions manuscrites portées sur les fiches renvoient souvent aux "listes A à E" que l'on trouvera en série A.1944, listes thématiques établies selon la nature de la spoliation.

La série est complétée par un fichier de quatorze boîtes.

L'articulation entre les séries P.D.G. et SPO est encore mal identifiée. Il est possible que la série SPO soit une série de déclarations en attente, auquel cas lorsqu'un dossier est ouvert il est alors transféré en P.D.G.¹.

La recherche concernant les prisonniers de guerre et les personnes déportées peut trouver directement un complément dans les séries A.1944 et R.P. (remboursement des prélevements).

¹ C'est le cas de SEPHAR dont la déclaration a été transférée de la série SPO à la série **P.D.G.** Il ne reste plus dans la série SPO qu'un témoin portant la mention "dossier ouvert".

SOMMAIRE

Art.1 à 3 : Dossiers de principe portant sur l'indemnisation des prisonniers de guerre et déportés.
1941-1966

Art.4 à 82 : Dossiers nominatifs (deux séries P.D.G. et SPO)

Art.83 à 90 Fichier "Prisonniers de guerre et déportés".

DOSSIERS DE PRINCIPE

1 INDEMNISATION DES PRISONNIERS DE GUERRE ET DEPORTES

Correspondance avec les particuliers pour lesquels il n'existe pas de dossier (demandes de renseignements)

- de A à K. 1947-1954
- de L à Z. 1949-1953
- dernières correspondances. 1958-1962
(voir registre du courrier départ en art. 3)

Correspondance avec les fédérations de déportés et prisonniers. 1946-1951

2 Divers types de spoliation traités par le service des P.G.D.

- Avoirs en Allemagne des anciens prisonniers de guerre, des déportés et des requis du STO : notes, textes concernant les marks laissés en dépôt en Allemagne et les arriérés de salaires. 1946-1952
- Pécule et solde des prisonniers de guerre : communiqué de presse et note sur les soldes de captivités des officiers. 1952
- Conversion des billets de banque emportés hors d'Allemagne par des personnes rapatriées : notes. 1952
- Indemnisation des pertes de biens subies par des déportés et internés de la Résistance en application du décret 51-1077 du 31 août 1951 : circulaire, formulaires, notes et textes législatifs. 1949-1952
- Indemnisation des pertes de biens résultant de l'arrestation ou de la déportation subies déportés et internés politiques : circulaire et réponses-type, textes législatifs. S.d.
- S.T.O. : textes statutaires. s.d.
- Réfractaires : textes. s.d.
- Législation de Vichy concernant les prisonniers de guerre : textes législatifs, notes, article de presse. 1941-1942.
- Echanges des marks déposés par les prisonniers de guerre et les S.T.O. dans un centre de rapatriement en France ou chez un comptable du Trésor : notes, textes, circulaire, réponse à la question écrite de M. MONDO, communiqués de presse. 1945-1953

Remboursement de frais de transport d'objets mobiliers rapatriés : montants remboursés et montants restant à rembourser.

- relevés des sommes transférées par le Ministère des Anciens Combattants à l'OBIP de Mulhouse, relevés des frais de transport de biens rapatriés restant à payer à des déportés politiques et des travailleurs forcés qui n'ont pas répondu à la correspondance de l'OBIP, relevé des frais de transport de biens rapatriés appartenant aux déportés politiques et des travailleurs forcés crédités par le Ministère des Anciens Combattants à l'OBIP de Mulhouse et payés aux ayants droit qui en avaient fait l'avance
- note concernant le transfert du reliquat d'argent pour règlement ultérieur à l'OBIP Paris. 1951
- 226 fiches comptables d'utilisation du crédit alloué par la Ministère des Anciens Combattants. 1950-1951

2 (suite) Etats et statistiques

- Etat des dossiers concernant les avoirs en marks transmis par le service des déclarations au service des prisonniers de guerre et déportés. 1946
 - Etat des dossiers concernant les internés et déportés de la résistance et politiques transmis par le service des Spoliations. 1946
 - Etat des dossiers concernant les internés et déportés résistants ou politiques domiciliés en Alsace (liste nominative). 1952
 - Listes nominatives de déportés pour lesquels un dossier a été ouvert : camp de Neungamme et de Bergen Belsen. s.d.
 - Statistiques concernant les déclarations faites à l'OBIP. 1947-1950
 - Bordereaux des dossiers transmis par le service des Spoliations. 1950-1951
- 3*
- Source américaine "P.O.W" (prisonners of war) : deux registres de prisonniers de guerre français classés par ordre alphabétique et comportant le matricule de prisonnier, le camp d'internement et l'avoir en reichsmarks. s.d.
 - Registre des spoliations en francs et en bijoux des prisonniers de guerre et déportés (comportant un numéro SPAF, le nom, l'adresse, la catégorie et des observations éventuelles).
 - Répertoire - registre du courrier départ du service des prisonniers déportés et internés. 1947- 1951

DOSSIERS NOMINATIFS

- 4 **Série de dossiers nominatifs P.D.G. I** : classés par ordre alphabétique
- de ABBE Pierre à APPLEN COURT Lucien
 - 5 - de ARAGNOL Georges à BARLET Aimé
 - 6 - de BARNAUD Marcel à BENSAC Nicolas
 - 7 - de BERANGER René à BLUTEAU Lionel
 - 8 - de BOBILLOT Robert à BOYER Octavie
 - 9 - de BRACHET Bernard à CAQUELOT Roger
 - 10 - de CARABELLI Odette à CHARVIN Jacques
 - 11 - de CHASSAGNE Paul à CLYNE Roland
 - 12 - de COBLENTZ Ernest à CYPER Elie
 - 13 - de DACIER Camille à DEMOULIN Eugène
 - 14 - de DENAIFF Clément à DUBUS Roger
 - 15 - de DUCAM Félix à EYQUEM Gabriel
 - 16 - de FABBRO Giovanni à FOURRE Paul
 - 17 - de FRAIN - HERBET Thérèse à GAZAGNE Aimé
 - 18 - de GEFFROY Joseph à GOUZY René
 - 19 - de GRACIA Feliciano à HAYS Xavier
 - 20 - de HEBET Georges à IZAGIRE Francisco
 - 21 - de JABEAUDON Georges à JUVIGNAT Georges
 - 22 - de KACZMARCK Bogomil à KURZ Frida
 - 23 - de LABADIE Jean à LAZZAROTTO Michel
 - 24 - de LE BARAZER Georges à LEYSER Jacques
 - 25 - de LHENRY Gabriel à MAMETZ Adolphe
 - 26 - de MANACH François à MARZELLE Maurice
 - 27 - de MASI Henri à MEURET Didier
 - 28 - de MEVEL Désiré à MYCHALKO Grégoire

- 29 - de NACHATYR Ilya à OZANON Paul
30 - de PACAUD Carles à PEYTAVI Jean
31 - de PFEFFER Philippe à POZZI Attilio
32 - de PRADALES Pierre à REFOLO Pierre
33 - de REGAISSE Pierre à ROSTAING
34 - de ROTH Charles à SAUZIER René
35 - de SAVARY Célestin à SLITINSKY Esther
36 - de SMYTH Georges à TERVER René
37 - de TESSIER Jean à TUTIN Richard
38 - de UGUCCIONI Henri à VILMIN Aimé
39 - de VINCENDEAU Amélie à ZYSMAN Gilta

- 40 **Série de dossiers nominatifs P.D.G. II** (transmis par le service des spoliations au service des prisonniers de guerre, classement par ordre alphabétique)
- de ABITBOL Jean-Pierre à BRUTUS Gabrielle
41 - de CADOS Denis à FROUMKIN Eugénie
42 - de GAC GOULVEN à KUTAS. M
43 - de LACHEZE Cécile à MISCHO Ferdinand
44 - de MOCK Jeanne à SZCZUPAK Armand
45 - de TABET Léon à ZYLBTERMINE Léon

- 46 **Série de dossiers nominatifs SPO I** : classés par ordre alphabétique
- de ABAT à BARZAGHINI
47 - de BASELY à BERZIN
48 - de BES à BOONE
49 - de BOQUET à BROUX
50 - de BRU à CASTAND
51 - de CEAUX à CLUZEL
52 - de COACHE à CYFFERS
53 - de DABERTRAND à DELYS
54 - de DEMAECKER à DRYBURG
55 - de DUAUGE à FAYS
56 - de FEA à GARY
57 - de GASCHARDS à GOZE
58 - de GRABY à HAYART
59 - de HEBE à IZQUIERDO
60 - de JACCOTET à LAMY
61 - de LANCE à LEHUEDE
62 - de LEIDER à LOQUINEAU
63 - de LORACH à MASURELLE
64 - de MATAILLET à MONZIOLS
65 - de MORA à OZOUX
66 - de PABIOT à PIMODAN
67 - de PINAQUY à PY
68 - de RABA à ROSIERES
69 - de ROSPARS à SGARD
70 - de SIBEAUX à THEVENOT
71 - de THIBAUD à VAYSSIÈRE
72 - de VEAU à ZUSSINI

- 73 Série de dossiers nominatifs SPO II : classés par ordre alphabétique**
- de ABADIE à BONVIN
74 - de BORDEN à CHUINE
75 - de DABERT à FISCHER
76 - de FLACS à HYDAS
77 - de JACOB à LUTON
78 - de MAFIOLY à MYSZKA
79 - de NADAL à QUIRIN
80 - de RABALOVITCH à ROYZA
81 - de SABARDU à THUILLIEZ
82 - de TILLET à ZUBRO

FICHIER P.G.D.

- 83 Fichier dit "Prisonniers de guerre et déportés" (fiches classées par ordre alphabétique)**
- de A à BROHARD
84 - de BROISIN à DELORME
85 - de DELORT à GERKOVITCH
86 - de GERMAIN à KRZYWYNSKI
87 - de L. A MASNADA
88 - de MASO à POMMIER
89 - de POMO à THOUVIGNON
90 - de THOUZARD à ZYSMAN